



Appel à Manifestation d'Intérêt **pour Résidence scientifique**

Réalisation de travaux de recherche pendant toute l'année 2026
au sein de l'espace Océanolab - Océanopolis

Préambule

Le programme Océanolab, coordonné par Océanopolis – Centre national de culture scientifique dédié à l'Océan - et développé en collaboration avec l'Institut Universitaire Européen de la Mer (Université de Bretagne Occidentale), réunit scientifiques et citoyens autour de projets de recherche. L'objectif est de donner l'accès aux chercheurs et au public à un véritable laboratoire de recherche et de partager en temps réel des travaux scientifiques sur une longue durée (environ une année). Océanolab combine la production et la diffusion des connaissances dans une unité de temps et d'espace, afin de rapprocher la science et la société. Ce programme amène les équipes de recherche à sortir de leurs laboratoires pour se rapprocher d'une société qui les interroge.

Un espace dédié a été aménagé en laboratoire à Océanopolis pour accueillir des projets de recherche en écologie et biologie marine. Ceux-ci sont réalisés en présence du public, de la réalisation des expériences jusqu'à l'acquisition de résultats. Fort d'une fréquentation de plus de 400 000 visiteurs à l'année, Océanopolis permet ainsi à une partie du public de découvrir ce qu'est la recherche marine, d'échanger avec des scientifiques et de comprendre leur quotidien et le temps long de la recherche. Dans cet espace Océanolab, des médiateurs scientifiques d'Océanopolis sont présents au côté des chercheurs pour favoriser le dialogue et partager les connaissances. La recherche et la culture scientifique revêtent la même importance au sein d'Océanolab et sont en totale complémentarité.

Ouvert depuis début 2023, Océanolab vise à montrer au public la science « en train de se faire » grâce à une équipe de recherche en résidence dans l'espace dédié. En 2025, ce lieu accueille en résidence scientifique le 3^{ème} projet de recherche. Les retours du public sont très positifs et montrent l'intérêt et la nécessité de rapprocher la science et la société. Les échanges sont divers et variés : la démarche scientifique, les connaissances sur l'océan, le changement climatique ou la pollution, les métiers de la recherche...

Objet

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à recenser les projets de recherche susceptibles d'être accueillis en résidence scientifique à Océanolab en 2026. Ce laboratoire ouvert au public à Océanopolis permet de réaliser des travaux en écologie et/ou biologie marine d'une durée d'environ un an.

Le projet de recherche

Le projet proposé à la résidence scientifique d'Océanolab repose sur une problématique claire et définie, qui touche aux sciences marines et qui s'inscrit dans la thématique de l'érosion de la biodiversité marine et/ou l'impact des changements globaux sur cette biodiversité. L'expérience réalisée à Océanolab permettra de répondre aux questions de recherche définies en amont.

L'expérience envisagée doit être déployée sur un temps long, soit environ 1 an, avec un minimum de 10 mois d'expérimentation (de février à novembre).

L'expérience qui découle de ce projet sera installée et réalisée dans un espace ouvert au public. Elle doit s'adapter aux caractéristiques de la salle et aux contraintes des installations (Annexe). Aucune expérimentation utilisant des pathogènes ne pourra être accueillie à Océanolab.

L'équipe de recherche

L'équipe constituée pour porter le projet scientifique doit être suffisamment nombreuse et structurée pour permettre de réaliser quotidiennement le suivi de l'expérience sur plusieurs mois et également échanger avec le public pendant une trentaine de minutes les mercredis, week-ends, jours fériés et vacances scolaires. Les personnes participant au projet devront être à l'aise pour parler de leur expérience scientifique, de leur parcours professionnel, des métiers de la recherche, et répondre aux questions du public.

L'équipe sera structurée avec 1 ou 2 coordinateurs, qui seront les référents pour le projet de recherche accueilli.

Au sein de l'équipe scientifique, il est conseillé d'avoir un noyau de 4-5 personnes, composés de chercheur.e.s, postdoctorant.e.s, thésard.e.s, ingénieur.e.s, technicien.ne.s, stagiaires qui passeront une grande partie de leur temps dans l'espace Océanolab. Ce noyau pilotera la réalisation du projet scientifiques au quotidien, assurera les routines (mesures, prélèvements...) et réalisera les échanges avec le public. Ce noyau sera soutenu ponctuellement par les autres membres de l'équipe scientifique qui interviendront lors d'absences ou pendant les vacances et les week-ends. Il s'agit là d'un exemple d'organisation qui a bien fonctionné ; d'autres modèles peuvent être proposés.

L'équipe scientifique reflétera la diversité des acteurs de la recherche en termes de métiers, de formation, d'âge...

Fonctionnement d'Océanolab

Le fonctionnement de l'espace Océanolab repose sur une collaboration étroite entre l'équipe d'Océanopolis et celle du projet de recherche accueilli en résidence. Elle fera l'objet d'une convention entre Océanopolis et les différents organismes scientifiques impliqués définissant les apports des uns et des autres. Cette convention ne comporte pas de flux financier.

Le projet de recherche accueilli doit disposer de son propre financement pour couvrir les analyses, les besoins en consommables et petits matériels, les salaires des personnes recrutées pour la période et l'achat d'équipements scientifiques nécessaires pour l'expérience et non disponibles à Océanolab (voir Annexe). Si des modifications sont à apporter aux installations présentes à Océanolab pour la réalisation de l'expérience, elles seront à la charge de l'équipe de recherche.

En termes de sécurité, un plan de prévention sera mis en place pour l'accueil du projet, qui sera signé par Océanopolis et les organismes scientifiques impliqués.

L'ensemble des membres de l'équipe devra suivre une formation de sécurité à leur arrivée à Océanopolis.

Dates clés

- Date de lancement de l'AMI : 12 mai 2025
- Date limite de soumission : 30 juin 2025
- Sélection du projet accueilli en résidence scientifique : 15 juillet 2025

Procédure de dépôt du projet scientifique

Le formulaire de proposition de projet scientifique en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour résidence à Océanolab est à compléter et à envoyer aux contacts indiqués ci-dessous.

Contacts

Pour toute question relative à l'appel à manifestation d'intérêt ou pour obtenir des précisions, veuillez contacter la direction scientifique d'Océanopolis :

- Céline LIRET – Directrice scientifique - celine.liret@oceanopolis.com
- Emilien POUSSE – Chargé de projets – emilien.pousse@oceanopolis.com

ANNEXE - Matériel présent à Océanolab

Le dispositif Océanolab bénéficie des installations et de l'expertise des équipes d'Océanopolis qui permettent de garantir une alimentation en eau de mer constante et dont la qualité répond à des standards de qualités élevés et contrôlés en continu. En sus Océanolab dispose d'équipements et de matériels spécifiques.

Matériel expérimental :

- Lot de 12 aquariums rectangulaires en verre de 350 litres
- Lot de 20 aquariums rectangulaires en verre de 130 litres
- 12 waveboxs
- 12 pompes de recirculation
- 6 unités de filtration biologique et par UV
- Système de thermorégulation (plage thermique possible : de 10°C à 25°C)
- Système de traitement des rejets (filtre à charbon puis mailles descendantes de 0,5 et 2µm).
- 24 Rampes LED d'éclairage des aquariums
- Centrale à CO₂
- Régulateurs pH pour 20 aquariums (bulleurs, électrovannes, sondes, contrôleurs IKS Aquastar)
- Pompe péristaltique 8 canaux
- Photobioréacteur contrôlé (2 cuves de 100 litres)
- Sonde multiparamètre

Matériel de laboratoire :

- Microscope inversé
- Centrifugeuse
- Hotte aspirante
- Armoire à produits chimiques ventilée
- Combiné réfrigérateur/congélateur
- Balances de précision
- Osmoseur
- Etuve
- Agitateurs magnétiques chauffants
- Vortex
- Verrerie de laboratoire